



Département du Calvados
COMMUNE de LION-sur-MER (14780)

2026/03 - 6 sur 9

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi deux mars, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 26/02/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 14 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Françoise HOSTALIER, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Valérie DESQUESNE, Jacques DENOYELLE, Yves LESIEUX, Lydie BRUEY, Caroline GAUTIER
Votants : 17 Annick DAGIEU donne pouvoir à Patricia ROSALIE, François FAUVEL donne pouvoir à Magali SAINT, Edith ABDESLAM donne pouvoir à Caroline GAUTIER
Absents excusés : 5 Florent PREVOST, Annick DAGIEU, François FAUVEL, Isabelle TALARD, Edith ABDESLAM
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Budget COMMUNE Primitif 2026

- Vu le Code Général des Collectivités Locales ;
- Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention, 16 voix pour) approuve le Budget Primitif COMMUNE 2026.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Magali SAINT



P.J.

- BP 2026. Maquette budgétaire (Nomenclature M57 depuis le 1er/01/2022).
- Etat annuel des indemnités perçues par les élus sur l'année 2025.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20260302-COM2026-3-6-9b-DE
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026